

Commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE

T
R
A
I
T
D'
U
N
I
O
N

ARTONGES
c^{ne} de DHUYS
ET MORIN EN BRIE



**LA CELLE
SOUS MONTMIRAIL**
c^{ne} de DHUYS ET MORIN EN BRIE



**FONTENELLE
EN BRIE**
c^{ne} de DHUYS ET MORIN EN BRIE



MARCHAIS EN BRIE
c^{ne} de DHUYS ET MORIN EN BRIE



JUILLET 2021

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, et Chers Administrés,

Un peu d'espoir pour retrouver nos activités en cette période difficile avec ce virus qui est toujours présent, mais restons positifs en espérant qu'il n'y ait pas de 4^{ème} vague.

Les travaux de cette année :

VOIRIE

Artonges : VC 9 la Mortière, VC 3 une partie passage à niveau rue du Bois Milon

Fontenelle en Brie : VC 9 Les Maisons Corbais, VC Les Bochages d'en Haut

La Celle Sous Montmirail : VC 1 rue Thierry, VC 3 rue Colette

Marchais en Brie : VC 18 rue de Courte en Miettes, VC 13 Route de Villefontaine

Le marché de la voirie a été attribué à l'entreprise GOREZ.

DIVERS

Artonges :

- Changement du chauffe-eau de la salle des fêtes
- Inscription sur le monument aux Morts de Jules LEBEAU

Fontenelle en Brie :

- Les travaux de maçonnerie de l'Eglise ont été attribués à l'entreprise DROUIN Nicolas
- Le curage de la mare des Bochages par les Drainages CROSSON
- L'arrachage des souches derrière la mairie a été fait bénévolement par Rémi DAGONET et le nivellement du terrain par Jean-Jacques SUQUET
- Jacques GRISOLET a posé de la faïence et reposé des sanitaires dans la mairie
Un grand merci à tous les trois.
- Réfection de la place de l'abribus : étalement de gravillons et fleurissement du talus et des abords de la Mairie
- Inscription sur le monument aux Morts de Marcel LOISEAU

La Celle sous Montmirail :

- Nettoyage du lavoir de Coucermont par Géraldine BICHOT, Julie SANSON, Marcel LUQUET et Maurice VALLIERE puis fleuri par Ghislaine HORNECK et Evelyne PRIOU
- Une étude va être faite pour la défense incendie sur le hameau de Coucermont
- Le monument aux morts est installé devant l'église

Marchais en Brie :

- Des panneaux de signalisation et des regards ont été remplacés
- Les jeux pour les petits vont être installés par des bénévoles au Tremblay
- Réfection de la porte du cimetière
- Nettoyage et mise en peinture de la pompe à incendie par Marie-Claude HOYON
- La toiture du local technique a été refaite

Durant ces quinze derniers mois, beaucoup de réunions sont intervenues en visioconférence et nombreux de nos administrés ont été en télétravail, d'où l'importance d'avoir un débit suffisant. Aussi, l'arrivée de la fibre sur nos quatre territoires est en bonne voie, nous espérons sa commercialisation pour le premier trimestre 2022.

Sur nos quatre territoires un défibrillateur va être installé à l'extérieur pour l'accès de tous. La date de mise en service vous sera communiquée et une formation sera prévue pour ceux qui le souhaiteront.

Notre petite maison de retraite créée en 1998 était à l'origine une résidence sénior. Celle-ci n'étant pas complète, a été transformée en EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Avec les nouvelles normes, les établissements ne sont plus rentables et trop déficitaires, le Département et l'ARS (agence régionale de santé) ne veulent plus financer ces petites structures, espérant retrouver une nouvelle affectation à nos bâtiments.

Je tiens à remercier tout particulièrement notre agent technique Nicolas VERRIERES pour son excellent travail car cette année la charge a été lourde. La tonte en étant à l'origine. Merci aussi à l'ensemble de ses collègues.

Je remercie tous les assesseurs qui ont tenu les bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Un grand merci à nos associations et leurs bénévoles qui font preuve de dynamisme et de solidarité toute l'année. Espérant qu'ils puissent reprendre prochainement leurs manifestations.

Au nom des maires-délégués et du conseil municipal, nous vous souhaitons de très bonnes vacances et un bel été !

Le Maire, Alain MOROY

Entreprises oubliées lors du dernier bulletin municipal (avec toutes nos excuses) :

**MAGNETISEUSE
VOYANTE - MEDIUM**

Corinne

corinne.pm02@gmail.com
03.23.71.05.35 / 06.17.68.55.82
02540 DHUYS et MORIN en BRIE



DIOUY HENRI

**ENTREPRISE DE FAUCHAGE
DEBROUSSAILLAGE-
ELAGAGE**



4 ter rue des Lilas - Bailly
Marchais en Brie
02540 DHUYS ET MORIN EN BRIE
Tél. : 03.64.13.13.90 / 06.26.58.17.03

ARTONGES

S'il est un été plein de promesses c'est bien celui qui pointe à l'horizon après une année et demie fort bousculée. La campagne de vaccination contre la Covid-19 ouvre à nouveau le champ des possibles en espérant que les variants ne joueront pas les trouble-fêtes et que l'épidémie évoluera dans le bon sens !

RÉTROSPECTION

Les animations habituelles du premier semestre de l'année **2020** devaient réunir des habitants d'Artonges pour des moments conviviaux et amicaux mais la Covid-19 s'est invitée subrepticement et insidieusement !

Les membres du « CLUB », l'association des aînés, se sont réunis le mardi après-midi à la Mairie pour des jeux et un goûter convivial.

Le 25 janvier 2020 : Nous avons tiré « les Rois » à la fin d'un repas à la salle des fêtes auquel de nombreuses personnes ont participé.

Les dimanches **15 et 27 mars 2020** ont eu lieu les élections municipales après bien des interrogations sur leur maintien ou non en raison de la pandémie et du confinement qui sera instauré le **17 mars**, en principe pour 15 jours ! Il sera prorogé... L'élection du Maire et des Adjointes étant reportée au **25 mai 2020**.

Pour des déplacements strictement limités il fallait une attestation. La vie allait être rythmée par les déclarations des scientifiques et des politiques. On manquait de tout, masques, gel. Les hôpitaux et les services de réanimation étaient submergés, dans les EPHAD c'était la catastrophe. Malgré cette situation les personnels soignants faisaient de leur mieux et œuvraient dans ces conditions extrêmement difficiles.

La vie, au ralenti, s'organise et la solidarité entre voisins est de mise ; le télétravail devient une réalité, les commerces non essentiels, restaurants, bars sont fermés.

Le **lundi 11 mai 2020**, allègement du confinement mais certaines restrictions demeurent et s'allègeront au fur et à mesure pour les vacances.

Le repas de la fête patronale est annulé, de-même que la traditionnelle « rondelle » du 14 juillet et la brocante.

Le **31 octobre 2020**, les vacances sont terminées et nous sommes à nouveau confinés en raison de la recrudescence des cas de Covid-19 et cela va durer jusqu'au **26 janvier 2021** avec de temps en temps la levée de certaines restrictions, comme pour la fête de Noël mais pas pour la soirée du 31 décembre ! Pas de St Eloi non plus.

Malgré tout la **distribution des cadeaux aux enfants** a eu lieu à la Mairie mais sans spectacle ni goûter comme cela se faisait. Les **colis des anciens** ont été distribués par le Maire-délégué.

ACTUALITÉS

Le début de **l'année 2021** ne voit pas de changement de situation ce qui empêche la soirée conviviale et la galette des rois.

Les réunions se tiennent en visioconférence et le télétravail s'intensifie quand cela est possible. Le couvre-feu à 18h limite les sorties nécessaires et les activités .

Le gouvernement et les scientifiques incitent à se faire vacciner, mais il est très difficile d'obtenir un rendez-vous.

À compter du **20 mars 2021**, nouveau confinement pour 4 semaines, retour des attestations pour se déplacer et couvre-feu à 19h ; il est prorogé jusqu'au lundi de Pâques, le **5 avril 2021**.
Le 3 mai 2021, début du déconfinement qui va se faire progressivement.

20 et 27 juin 2021 : élections Régionales et Départementales avec des mesures sanitaires pour les bureaux de vote.

Pendant toute cette période la vie de notre village s'est déroulée en fonction de toutes ces contraintes.

Le 30 juin 2021 : fin du couvre-feu et de limites de jauge mais maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Avec les restrictions d'usage dues à la crise sanitaire

À l'initiative de plusieurs personnes bénévoles, plusieurs actions ont été mises en place, en accord avec la Mairie :

Boite à livres géante en « LIVRE SERVICE » depuis le **1^{er} août 2020** sous le préau de la Mairie où chacun peut emprunter des livres et en rapporter ou en déposer.

Le tableau d'affichage sur le mur de la mairie a été rénové par des bénévoles. Des informations sur un certain nombre de producteurs locaux y sont affichées et il est à la disposition de tous pour informer des bons plans et des bonnes idées. *Contact Mme Claude-Alice MICHAELIS-PEYROTTE.*

Le vendredi matin, un maraîcher local livre des cageots de légumes de saison aux personnes qui les ont commandés. *Contact Mme Catherine ZURBACH : 06 30 92 98 17.*

La création éventuelle d'un verger partagé sur un terrain communal ; une réunion publique a eu lieu le 10 juin 2021.

Coupe de bois : 4 personnes se sont fait connaître pour en bénéficier.

L'ouverture de l'église tous les 1^{er} dimanche du mois de 10h à 12h avec sonnerie de la cloche.

L'opération « On sème à Artonges » a eu lieu au printemps ; elle a réuni des habitants du village qui ont confectionné des sachets avec les enfants, les ont remplis de graines puis mis à la disposition de tous dans « une boîte à graines » sous le préau. Jardiland a soutenu cette opération en offrant des graines.



Le nettoyage des carreaux vernissés du chœur de l'église par Mme Christine RICHE et Mme Catherine ZURBACH.

L'« Opération agrumes » cette action a été mise en place en décembre 2020. Elle consiste à commander des cageots d'agrumes variés et non traités en décembre et en mars à une exploitation familiale près de Valence. Les bénéfices de cette vente sont versés à la caisse des écoles du Gault Soigny pour leurs activités. Une quinzaine de cageots a été vendue dans le village en mars 2021 ! Nouvelle opération en décembre 2021.

OPÉRATION AGRUMES
ENSEMBLE,
VITAMINONS NOS PROJETS !

Avec OPERATION AGRUMES, nous participons activement au financement de nos projets. C'est facile, ça fait plaisir à tous et ...

... C'EST EXCELLENT POUR LA SANTÉ !
C'est très facile !
Nous commandons et revendons autour de nous, à nos familles, amis ou voisins, des oranges, des mandarines, des pamplemousses ou des citrons d'une saveur et d'une qualité exceptionnelle. Ils sont cueillis pour nous et livrés directement, sans intermédiaire, à des prix très compétitifs : tout le bénéfice est pour nous !

Les fruits sont cueillis manuellement quand ils sont vraiment mûrs et gorgés de vitamines. Ils proviennent d'une petite exploitation familiale, située à Montesa, province de Valence en Espagne. Ils ne subissent aucun traitement après récolte, aucun cirage, ils ne passent ni en chambre de mûrissement ni en infrastructure réfrigérée (voir sur le site internet les rapports de laboratoire certifiant l'absence de pesticides).

REDECouvrez LE VRAI GOUT DES AGRUMES !

AGRICULTURE INTÉGRÉE
RESPECTUEUSE DE
L'ENVIRONNEMENT

**FAITES VOUS PLAISIR,
ET FAITES PLAISIR AUTOUR DE VOUS !**

Les commandes se font par cageots bois de 10kg
Tous nos fruits se conservent entre trois et quatre semaines après la livraison

Différentes variétés sont disponibles en fonction de la saison :

- Oranges (4 à 5 fruits par kilo)
- Mandarines (10 à 12 fruits par kilo)
- Pamplemousses (2 à 3 fruits par kilo)
- Citrons (4 à 5 fruits par kilo)

Nous proposons aussi des cageots avec 2 types de fruits, par exemple 5kg de mandarines + 5kg d'oranges.

En dessert, en salade ou en jus, les agrumes se dégustent très facilement et sont appréciés par toute la famille, alors ...

A VOUS DE JOUER !

Pour plus d'informations :

Opération Agrumes - Officiel
www.operation-agrumes.com



Une vente solidaire au profit des enfants des rues de Douala (Cameroun) sera organisée le 12 septembre 2021 par des bénévoles avec la participation des enfants du village qui confectionneront des objets et les vendront.

Il convient de remercier toutes ces personnes bénévoles pour ces initiatives qui visent à rapprocher les habitants du village.

Un appel est lancé par ces bénévoles qui aimeraient une plus grande participation afin de compléter et étoffer leur groupe avec des personnes intéressées par ces actions et peut-être d'autres encouragées par la municipalité.

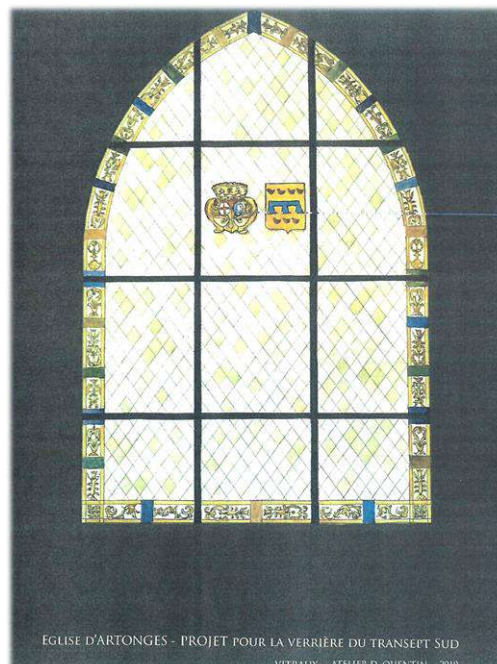
PROJETS EN COURS



Restauration des tableaux de l'église : certains tableaux ont déjà été restaurés grâce à des subventions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du Département. D'autres sont en cours d'étude.

Remplacement de la baie vitrée du transept sud :

Un vitrail dans le même style que les vitraux du chœur avec les armoiries d'anciens seigneurs d'Artonges devrait prendre sa place.



QUELQUES INFORMATIONS

L'autorail « Picasso » a repris son cheminement entre Montmirail et Artonges. *Contact Artonges : Stéphanie Dubois.*

Réservez vos places pour un prochain dimanche sur le site : www.tfbc0.fr

Fablio : La **C.A.R.C.T.** a mis en place un service de transport à la demande (TAD) www.fablio.fr réservation du lundi au samedi de 8h30 à 18h en appelant MOBILINFO au 03 23 53 50 50. La ligne dessert Artonges, place de la Mairie les mardi et vendredi **sur réservation** avec correspondance à Condé en Brie vers Château-Thierry.

Un grand merci et félicitations au Comité des fêtes, présidé par Claude Wetzel et à toutes les personnes bénévoles sans qui toutes ces animations ne pourraient se dérouler.

C'est aussi un grand plaisir de voir de plus en plus d'Artongeois participer aux activités organisées dans la commune-déléguée d'Artonges !

La Conseil Communal, le Comité des Fêtes et toute l'équipe de bénévoles vont poursuivre l'animation du village.

FONTENELLE EN BRIE



TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DERRIÈRE LA MAIRIE DE FONTENELLE EN BRIE.

Par Rémi DAGONET pour l'arrachage et
l'enlèvement des souches et la remise en état du
sol par Jean-Jacques SUQUET.





**Fleurissement des
abords de la Mairie.**

**Embellissement de la
place de l'arrêt des cars
avec des gravillons et
végétalisation du talus.**



**Pose de la faïence
et mise en place
d'un nouveau
sanitaire par
Jacques
GRISOLET.**



LA CELLE SOUS MONTMIRAIL



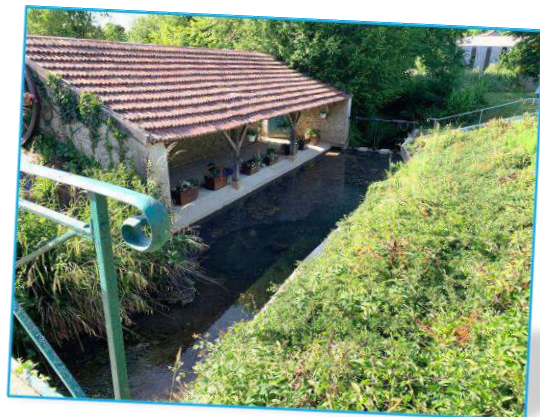
Devant l'Eglise, mise en place de la stèle rendant hommage aux Morts pour la France.



Nettoyage du lavoir au
hameau de Coucermont,
par Julie SANSON,
Géraldine BICHOT,
Maurice VALLIERE et
Marcel LUQUET.



Puis fleurissement
par Evelyne PRIOU et
Ghislaine HORNECK.



MARCHAIS EN BRIE

Remplacement du regard,
rue de la Crayotte.



Remplacement du
panneau de signalisation.

AVANT



APRÈS



**Réfection du
portail du
cimetière.**



**Restauration
du local
technique
communal.**



Quelques informations et petits rappels

ARRÊTÉ PREFECTORAL DU 19 AVRIL 2016 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGES (PROPRIÉTÉS PRIVÉES)

Article 20 : « Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que » :

Du lundi au samedi de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures uniquement

Article 22 : « Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services offerts.

ABOIEMENTS

En France, la loi dispose que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage.

En conséquence, le Maire compte sur le civisme de chacun de vous pour que qu'il ne soit pas amené à exercer ses pouvoirs de police.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons du village, qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent présenter le livret de famille de leurs parents, leur carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Ce recensement est obligatoire pour :

- s'inscrire au Bac,
- passer un concours de la fonction publique,
- s'inscrire au permis de conduire, etc.



RAPPEL DE NOS MOYENS DE COMMUNICATION...



Le site internet :

www.dhuys-et-morin-en-brie.fr

Le bulletin municipal distribué semestriellement, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Dhuy et Morin en Brie.



La page Facebook :

« **Mairie de Dhuy et Morin en Brie** »



L'application "PanneauPocket", à télécharger sur Google Play ou App Store, vous permettra de recevoir en temps réel, sur votre téléphone portable, tablette, etc., les notifications dès que la Mairie publiera une nouvelle information ou une alerte.

Afin de nous suivre, il faut mettre notre commune en favori.

Vous pouvez également retrouver sur votre ordinateur les informations diffusées sur <https://app.panneaupocket.com/>



MAIS AUSSI : LE MAILING

Le Mailing en français signifie « publipostage ». C'est un moyen de communiquer des informations à un groupe de personnes.

Pour cela, n'hésitez pas à envoyer un mail à votre mairie (adresses en dernière page), en vous identifiant, afin que l'on enregistre votre adresse.

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

DÉCHETTERIE DE CONDÉ-EN-BRIE (02330)

Été 01/04 au 31/10

Lundi / Mardi / Mercredi / Samedi :

09h00 – 12h30 et 14h00 – 18h00

Jeudi : 14h00 – 18h00

Vendredi : Fermée

Fermée les dimanches et jours fériés

Hiver 01/11 au 31/03

Lundi / Jeudi : 13h30 – 17h00

Mardi / Vendredi / Samedi :

09h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Mercredi : Fermée

DÉCHETTERIE DE CHÂTEAU-THIERRY (02400)

Été 01/04 au 31/10

Lundi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Mardi : Fermée

Mercredi au Samedi :

09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Dimanche : 09h00 – 12h00

Fermée les jours fériés

Hiver 01/11 au 31/03

Lundi / Mercredi / Vendredi / Samedi :

09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Mardi / Jeudi : Fermée

Dimanche : 09h00 – 12h00

DÉCHETTERIE DE MONTMIRAIL (MACLAUNAY – 51210)

Été 01/04 au 31/10

Lundi / Mardi / Mercredi : 13h30 – 19h00

Jeudi / Vendredi : Fermée

Samedi :

09h00 – 12h00 13h30 – 18h30

Dimanche : 09h00 – 12h00

Fermée les jours fériés et le lundi de Pâques

Hiver 01/11 au 31/03

Lundi / Mercredi : 14h00 – 18h30

Mardi / Jeudi / Vendredi : Fermée

Samedi :

09h00 – 12h00 13h30 – 18h30

Dimanche : 09h00 – 12h00



L'accès aux déchetteries de l'Agglo (CARCT) se fera uniquement sur RDV via le site www.carct.fr rubrique « je prends rendez-vous » ou bien par téléphone au 03.23.85.34.97. Cependant, pour ne pas surcharger le standard, il est préférable d'utiliser la plateforme internet quand cela est possible.
Sans cette inscription, il ne sera pas possible d'accéder à la déchetterie.

INFOS UTILES

La demande de carte d'identité :

- Vous devez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Vous créez pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et vous saisissez votre état civil et adresse.
- Vous prenez note du numéro de pré-demande qui vous est attribué.
- Vous choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques, liste sur le site de votre préfecture (ainsi que Montmirail pour notre commune). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Vous rassemblez les pièces justificatives.
- Vous vous présentez au guichet de la mairie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Vous retirez votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.



Pour rappel, la mairie n'est plus habilitée pour l'instruction des cartes nationales d'identité et des passeports.

A.I.C.C.B.

Vous avez besoin d'un coup de main



**Adresse : 1 rue de Chaury
02330 Condé en Brie**

Tél : 03.23.82.83.17

Services à la personne ouvrant droit aux avantages fiscaux
(réduction d'impôt ou crédit d'impôt jusqu'à 50% des sommes versées)

- Entretien maison et travaux ménagers
- Préparation des repas
- Promenade d'animaux pour les personnes dépendantes
- Garde d'enfants de + 3 ans
- Jardinage

Autres services n'ouvrant pas droit aux avantages fiscaux

- Peinture
- Papiers peints
- Revêtements sols
- Electricité
- Lessivage murs et vitres



Accès libre à internet (sites de première nécessité comme la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, la CAF, les impôts, Pôle Emploi, etc.), numérisation et impression de documents, orientation et conseil, aide rédactionnelle, accompagnement à l'utilisation des outils numériques, les Maisons de l'Agglo-Maisons France Services sont là pour accueillir et aider les usagers dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne.

Cet accueil s'effectue sur rendez-vous ou en vous présentant directement au siège de la Communauté d'Agglomération et en Maisons de l'Agglo aux horaires et jours d'ouverture indiqués. Pour plus de tranquillité, privilégiez les rendez-vous pour accomplir vos démarches.



Retrouvez-nous dans les différentes Maisons de l'Agglo du territoire :

Maison de l'Agglo de l'Aiguillage, siège de l'Agglo, Étampes-sur-Marne

2 Avenue Ernest Couvrecelle
02400 Étampes-sur-Marne

Le mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Et tout au long de la semaine pour un accès libre à internet dans le hall d'accueil (ordinateur près de la Mission Locale) du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h50.

Maison de l'Agglo à Condé en Brie :

1 rond-point du Cahot
02330 Condé en Brie

Le vendredi de 9h00 à 12h45 et de 13h30 à 17h00

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :

03.23.69.75.41

maisondelagglo@carct.fr

CONTAINERS PUCÉS



En cas de déménagement ou d'emménagement, le container des ordures ménagères, affecté à l'habitation, doit y rester. En effet, celui-ci est référencé auprès de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT), laquelle devra donc procéder au changement des coordonnées et si besoin de la poubelle, en fonction du nombre de membres du foyer.

N'hésitez pas à vous tourner vers vos Mairies déléguées pour de plus amples renseignements et aussi vous aider dans les démarches.

CONTAINERS JAUNES



Ceux-ci remplacent les sacs jaunes.

Si vous n'avez pas été destinataire de ce bac, n'hésitez pas à contacter la C.A.R.C.T., service gestion des collectes, au 03.23.85.32.26.

URBANISME

Nous vous rappelons que toutes modifications de l'habitat existant, si minimes soient-elles, doivent préalablement et nécessairement faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services municipaux, qui ensuite transmettra votre demande aux services instructeurs (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry).

DYSFONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez qu'une ou plusieurs lampes n'éclairent plus, veuillez remonter l'information au plus vite afin que la Mairie puisse alerter les services en charge de l'entretien de l'éclairage public. Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.

CÔTÉ JEUNESSE



Si vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle, n'hésitez pas à contacter :

Mme FERREIRA-REIS Patricia – 12 place de la Mairie à ARTONGES au 03.23.82.61.70

Mme DROUIN Jacqueline – 3 Les Tropins à FONTENELLE EN BRIE au 03.23.69.78.61

Mme CASAROTTO Fabiola – 21 rue du Village à MARCHAIS EN BRIE au 03.64.13.12.96

ALSH - MARCHAIS EN BRIE

📅 Du lundi 18 octobre 2021 au vendredi 29 octobre inclus



Contact :

Mathieu CASSE

CARCT – L'Aiguillage – 2 av. Ernest Couvrecelle – 02400 ETAMPES-SUR-MARNE

Tél : 06.43.45.44.88 - mathieu.casse@carct.fr

PLANNING DU 2^e SEMESTRE 2021

SOUS RÉSERVE DES ÉVENTUELLES RESTRICTIONS SANITAIRES À VENIR

JUILLET	<p><u>Artonges</u> 14/07 : Gerbe au Monument aux Morts, rendez-vous place de la Mairie à 15h00 puis rondelle à 17h00</p> <p><u>Fontenelle en Brie</u> 14/07 : Rondelle, retraite aux flambeaux et feu d'artifice, place de la Mairie à 19h30</p> <p><u>La Celle sous Montmirail</u> 13/07 : Rondelle, jeux, retraite aux flambeaux et feu d'artifice. Rassemblement à 17h00 à la Mairie</p> <p><u>Marchais en Brie</u> 13/07 : Retraite aux flambeaux, départ de la Mairie à 22h00 puis feu d'artifice 14/07 : Jeux à 15h30 à la Mairie. Dépôt de gerbe à 17h00 et rondelle à 17h30</p>
AOÛT	<p><u>Artonges</u> 29/08 : Brocante, place de la Mairie</p>
SEPTEMBRE	<p><u>Fontenelle en Brie</u> 19/09 : Brocante</p> <p><u>La Celle sous Montmirail</u> 12/09 : Brocante</p> <p><u>Marchais en Brie</u> 05/09 : Brocante au terrain omnisport au Tremblay</p>
OCTOBRE	<p><u>Artonges</u> 23/10 : Soirée à thème</p> <p><u>Fontenelle en Brie</u> 31/10 : Halloween à 15h00 à la Mairie</p> <p><u>La Celle sous Montmirail</u> 31/10 : Halloween à 15h30-16h00 à la salle des fêtes</p> <p><u>Marchais en Brie</u> Soirée à thème - date à définir</p>

<p>NOVEMBRE</p>	<p><u>Artonges</u> 11/11 : Monument aux Morts à 11h00 20/11 : « Beaujolais Nouveau » à la salle des fêtes 27/11 : Concours de belote à la salle des fêtes</p> <p><u>Fontenelle en Brie</u> 11/11 : Monument aux Morts à 11h30</p> <p><u>La Celle sous Montmirail</u> 11/11 : Monument aux Morts à 11h00 19/11 : « Beaujolais Nouveau » à la salle des fêtes</p> <p><u>Marchais en Brie</u> 11/11 : Colonne et Monument aux Morts à 11h00 et cimetière à 11h30</p>
<p>DÉCEMBRE</p>	<p><u>Artonges / Fontenelle en Brie / Marchais en Brie</u> 04/12 : Saint Eloi à la salle des fêtes à 19h30</p> <p><u>Artonges</u> 18/12 : Goûter, distribution de cadeaux aux enfants et séniors, à la salle des fêtes à 15h00</p> <p><u>Fontenelle en Brie</u> 18/12 : Distribution de cadeaux aux enfants et séniors, à la salle des fêtes à 15h00</p> <p><u>La Celle sous Montmirail</u> 19/12 : Goûter et distribution de cadeaux aux enfants, à la salle des fêtes à 14h30</p> <p><u>Marchais en Brie</u> 18/12 : Goûter et distribution de cadeaux aux enfants, à la salle des fêtes à 15h00</p>

Si vous aussi, vous souhaitez, que se poursuivent les animations et activités dans votre village, n'hésitez pas, si vous avez quelques disponibilités, à rejoindre les comités des fêtes qui recherchent activement des bénévoles.

Par avance, un grand merci pour votre implication à venir.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Samedi **11 h 00 à 12 h 00**

LA CELLE SOUS MONTMIRAIL

☎ 03.23.69.86.84 - @ : mairie.lacelle@orange.fr

Mardi **18 h 00 à 19 h 00**

ARTONGES

☎ 03.23.82.48.09 - @ : mairie-artonges@orange.fr

Jeudi **18 h 00 à 19 h 00**

FONTENELLE EN BRIE

☎ 03.23.69.85.00 - @ : cne.fontenelle-en-brie@wanadoo.fr

Samedi **10 h 00 à 12 h 00**

MARCHAIS EN BRIE

☎ 03.23.69.81.65 - @ : mairiedhuysetmorinenbrie@orange.fr

Les horaires des permanences ci-dessus indiqués pour les territoires d'ARTONGES et de FONTENELLE EN BRIE ne seront effectifs qu'à compter du 23 août 2021. Actuellement, ARTONGES de 16h00 à 17h00 et FONTENELLE EN BRIE de 16h30 à 17h30.

FERMETURE ESTIVALE DES MAIRIES

DU 02 AOÛT 2021 AU 21 AOÛT 2021 INCLUS

